

Direction générale des services

Nouméa le 30 Mars 2015

Direction du Travail et de l'Emploi

12, rue de Verdun
BP 141- 98845 NOUMEA CEDEX
☎: (687) 27.04.96 - 📠: (687) 27.04.94.

Affaire suivie par : Isabelle Verlaguet
Courriel : isabelle.verlaguet@gouv.nc
Téléphone : 2781 65

INVITATION AUX MATINEES DE LA PREVENTION



Madame, Monsieur,

Le code du travail impose aux employeurs de prendre les mesures nécessaires pour protéger la santé physique et mentale des travailleurs. A cet effet, il doivent notamment évaluer les risques professionnels. Toutes les entreprises devront à compter du 1^{er} janvier 2015 avoir engagé la démarche.

La Direction du Travail et de l'Emploi et la CAFAT organisent une session d'information gratuite sur la prévention des risques professionnels et sur la démarche d'évaluation des risques.

Par la présente, j'ai donc l'honneur de vous inviter au :

Centre Administratif de la province SUD (CAPS), 6 route des Artifices – Baie de la Moselle - Nouméa, mercredi 15 avril 2015 de 7h30 à 11h30 (*merci de nous retourner le bulletin d'inscription*).

Restant à votre disposition pour tous renseignements complémentaires, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma parfaite considération.

**Le chef du service
Prévention des risques professionnels
Philippe DIMAGGIO**



MERCREDI 15 avril 2015 de 7h30 à 11h30

EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

**Auditorium du centre administratif de la province Sud (CAPS)
6 route des Artifices, Baie de la Moselle - Nouméa**

PROGRAMME

Animation : DTE – CAFAT - GPSST

7h30 **Accueil des participants**

7h45 Introduction à la démarche d'évaluation des risques professionnels :
L'obligation réglementaire ;
Risque, danger, gravité, dommage, les paramètres de l'EVRP ;
Risques professionnels communs à toutes les entreprises.

9h30 Pause

9h45 Engager la démarche d'évaluation des risques professionnels :
Principe et méthode ;
Assistance à l'EVRP ;
Formalisation du dossier d'évaluation des risques.

11h30 **Fin de la matinée**



BULLETIN D'INSCRIPTION



Mercredi 15 AVRIL 2015 de 7h30 à 11h30

EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Auditorium du centre administratif de la province Sud (CAPS)
6 route des Artifices, Baie de la Moselle - Nouméa

**Ce bon est à retourner par fax, par courrier ou par email
à la Direction du Travail et de l'Emploi**

Pour toute information complémentaire vous pouvez contacter **Isabelle Verlaguet**

Par courrier	Par téléphone	Par Mail	Fax
DTENC 12, rue de Verdun BP 141 98845 Nouméa	27 81 65	isabelle.verlaguet@gouv.nc	27.04.94

ENTREPRISE **Activité :**
.....

Nom	Prénom	Qualité	Adresse email

Cachet et signature de l'entreprise